

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

<input type="text" value="BRANGEON Recyclage"/>	
<input type="text" value="RUE GILLES PERSONNE DE ROBERVAL"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text" value="44150"/>	<input type="text" value="ANCENIS"/>

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :

Ancien exploitant :

Date effective du changement d'exploitant :

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :

Déclarant :

Date de la déclaration du changement d'exploitant :

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.